

La feuille d' rmes n°11

Le mot du Maire

Janvier 2022

En cette nouvelle année 2022, le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de sérénité, et de réussite dans tous vos projets. Qu'il me soit permis une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2021, et pour leurs familles qui restent dans la peine. Une pensée également aux plus vulnérables, à ceux que la maladie frappe actuellement.

Cette année encore, par décision ministérielle liée à la pandémie COVID, nous n'aurons pas le droit ni la joie de vous recevoir lors des traditionnels vœux de la municipalité, fin janvier, à la salle des fêtes, et je le regrette.

Je profite donc de cette feuille d'Ormes pour dresser plus longuement ces quelques lignes d'actualité relatives à notre commune et de projets qui verront le jour en 2022.

Nous entreprenons actuellement la rénovation et l'entretien des lavoirs, ces monuments représentant la mémoire de notre commune, autant qu'ils sont des lieux de visite et de flânerie lors des promenades estivales. Cette action s'accompagnera de la matérialisation de chemins de randonnées, en adéquation avec une rénovation du sentier botanique.

Aussi, après plusieurs mois de retard liés à la pandémie, l'aménagement des bords de Saône pourra enfin reprendre ses droits au printemps, avec l'installation de pontons pour bateaux (financés entièrement par la Communauté de communes Terres de Bresse) et les premières infrastructures y attendant (nouveaux bancs, aires de picnic, plantation d'arbustes, etc.).

Comme vous l'avez peut-être aussi constaté, la fibre permettant une meilleure connexion Internet est en train d'être installée, et sera opérationnelle courant 2023. Il s'agit d'une véritable avancée dans l'ère moderne pour notre commune, fruit d'un lourd travail de discussions avec le Département de Saône-et-Loire et la Communauté de communes, depuis plusieurs années maintenant. La commune n'aura rien à déboursier pour cette installation.

Comme vous l'avez aussi remarqué, l'antenne relais ORANGE a été installée, malgré les multiples recours de la municipalité, d'administrés d'Ormes et de Baudrières, et d'élus de tout bord. Suite à la saisine du Tribunal administratif par nos soins en faveur d'une médiation avec la société ORANGE, celle-ci nous a finalement été offerte en ce mois de janvier. Bien qu'il y ait peu de chance qu'elles aboutissent positivement, les discussions vont donc reprendre afin de tenter de déplacer cette antenne à un lieu plus décent. Je précise à nouveau que cette implantation est rendue obligatoire par le Décret ministériel NEW DEAL et dont le contrat de bail s'est réalisé de « privé à privé » (c'est-à-dire d'ORANGE à un particulier) et que la commune n'a normalement pas son mot à dire.

Je vous informe également, comme vous avez peut-être pu le voir, que nous avons terminé l'enfouissement des lignes électriques rue de la Légende (en face de la salle des fêtes) et que nous en avons profité pour y installer un mât permettant un meilleur éclairage extérieur de la salle des fêtes et du préau, sujette à rénovation énergétique en 2023. Sur ce mât, nous installerons aussi des caméras de vidéo protection. En effet, une recrudescence de dégradations et d'incivilités sont enregistrées ces derniers mois aux abords des bennes de tri et du préau de la salle des fêtes.

Je profite également de ces quelques lignes pour vous informer de la décision d'achat, par délibération du conseil municipal, d'un nouveau tracteur, pour la somme de 47 000€ HT, après la revente d'occasion de l'ancien, pour 10 000€. Nous devrions vraisemblablement obtenir 30% de subventions départementale et d'Etat pour l'achat de ce nouveau matériel d'entretien, représentant donc un reste à charge pour la commune, vente de l'occasion étant faite, de 22 900€.

Ces quelques lignes aussi pour saluer le travail très important ces derniers temps de Patricia, notre ATSEM, qui a eu fort à faire dans une période COVID rendant la gestion du temps scolaire et de l'accueil des enfants très complexe.

Saluer également le travail d'Hervé, notre nouvel agent technique, remarquable d'adaptation à la commune, et celui d'Amandine, notre secrétaire, qui a souhaité prendre son envol vers une autre destination professionnelle. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Amandine sera remplacée par une nouvelle secrétaire, Michèle, au 1^{er} février.

Enfin, le monde associatif de la commune s'est étoffé d'un nouveau club, BRESSE ORMES PETANQUE. La municipalité ne peut que lui souhaiter longue vie et de belles réussites conviviales et sportives !

Par ce biais associatif, je salue enfin les bénévoles du CCAS qui ont dernièrement œuvré pour la réalisation du repas des aînés et la distribution des bons d'achats utiles dans certains commerces avoisinants. Grâce aux dons récoltés, le CCAS a décidé d'accompagner en 2022 un enfant porteur d'un handicap, de manière à ce qu'il soit mieux inséré dans son école d'Ormes. Merci donc aux bénévoles et à tous les présidents d'association sur lesquels nous comptons pleinement pour repartir de plus belle dans leurs activités respectives et nous y retrouver...Une fois le COVID passé!

Bien cordialement,
Stéphane Gros

SIVOM : nouveaux dispositifs de collecte des déchets

A partir du **lundi 31 janvier 2022** la collecte des déchets sera différenciée :

Une semaine sur deux, ramassage de votre **bac couvercle gris** actuel, comprenant seulement des déchets d'hygiène, vaisselle cassée, objets non recyclables...

L'autre semaine, **bac avec couvercle jaune**, comprenant bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques, cartonnets et autres emballages plastiques...

Les points d'apport volontaires (bennes salle des fêtes) recevront toujours le verre (bouteilles, pots et bocaux) ainsi que le papier (journaux, magazines, publicité, livres...).

AGENCES FRANCE SERVICES

Pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques, la Communauté de communes Terres de Bresse a mis en place un service d'accompagnement de celles-ci. Ces services gratuits peuvent concerner la CPAM, CAF, CARSAT, Impôts, Justice, MSA, Pôle Emploi...

Une adresse :

- **Cuisery - tél. 03 85 27 03 90**
pour l'instant 1 rue de l'Eglise (centre social)
 - Lundi : 13 h30 – 16 h 30
 - Mardi : 9 h – 12 h 30/ 13 h 30 – 18 h
 - Mercredi : 9 h – 12 h 30
 - Jeudi : 9 h – 12 h 30/ 13 h 30 – 16 h
 - Vendredi : 9 h – 12 h 30

Plateforme de dépôt de déchets verts

Une plateforme va permettre le dépôt de certains déchets verts aux seuls habitants d'Ormes sur le terrain communal, situé le long de la RD 933. Vous trouverez plus d'informations dans la fiche jointe.

Calendrier des manifestations premier trimestre 2022

SOUS RESERVE DE CONTRE-INDICATION PREFECTORALE DUE A LA PANDEMIE COVID



Janvier

23 : Assemblée générale – Amis de la pêche
24 : Concours belote (réservé aux retraités) – Amis de la pêche

Mars

05 : Théâtre (séance 20h30) – RCL
06 : Théâtre (séance 14h30) – RCL
19 : Théâtre (séance 20h30) – RCL
20 : Théâtre (séance 14h30) – RCL
19 : Journée truites Etang Chardon – Amis de la pêche

